

RECRUTEMENT



ASSISTANT DE RÉGULATION CONTRAT CAE-PEC (Parcours Emploi Compétences ^{H/F})

JE SUIS INSCRIT DANS LES HAUTS-DE-SEINE

LE PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

La RATP aide ses salariés CAE à définir un projet professionnel, première étape vers un retour à l'emploi dans et hors RATP.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes en difficulté d'insertion professionnelle et inscrit à Pôle emploi dans les **Hauts-de-Seine**.

→ 1^{ère} étape au Pôle emploi

Je postule en adressant un CV et une lettre de motivation soit à l'agence de Montrouge :
ape.92092@pole-emploi.fr

Soit à l'agence de Puteaux :
ape.92110@pole-emploi.fr

J'assiste à une réunion d'information collective pour connaître le dispositif

→ 2^{ème} étape à la RATP

La procédure de recrutement s'effectue en 3 phases :

- Je participe à un entretien de sélection
- Je passe une visite médicale
- Je signe mon contrat de travail



Le port d'une tenue spécifique fournie par l'entreprise est obligatoire.



L'EMPLOI D'ASSISTANT DE RÉGULATION

Les activités d'aide à la régulation des trains

- Aider à la fermeture des portes des trains du RER A et B et de la ligne 13 du métro
- Gérer la montée et la descente des clients dans les trains et métros
- Renseigner et orienter les clients en situation normale et en situation perturbée

Le lieu de travail

- Ligne A du RER : la prise et la fin de service s'effectuent à la station « Nation »
- Ligne B du RER : la prise et la fin de service s'effectuent à la station « Luxembourg »
- Ligne 13 du métro : la prise et la fin de service, s'effectuent à la station « Invalides »

Les horaires

Du lundi au vendredi en alternance une semaine le matin, une semaine l'après-midi :

- le matin de 7h00 à 11h00
- l'après-midi de 15h30 à 19h30 pour le RER A et B et de 16h00 à 20h00 pour la ligne 13 du métro

Aptitudes attendues

- Être disponible
- Être ponctuel
- Avoir une présentation et une tenue correcte
- Accepter le travail en équipe
- Être capable de supporter la station debout prolongée



En période de vacances scolaires, une mission complémentaire peut être demandée :

Information, orientation, canalisation des clients... Cette mission s'effectue sous la responsabilité de tuteurs. Elle a pour objectif l'amélioration de l'offre et des conditions de transport de nos clients.

LE CONTRAT ET SALAIRE

- Le CAE PEC est un contrat d'insertion à durée déterminée de 12 mois, à temps partiel (20 heures par semaine) comprenant un soutien dans la construction d'un projet professionnel.
 - Une période d'essai de 30 jours
 - 30 jours de congés payés.
- Le salaire est basé sur le SMIC horaire et complété d'une somme forfaitaire mensuelle brute (environ 50 euros).

L'ACCOMPAGNEMENT PENDANT VOTRE CONTRAT

Vous serez accueillis, formés et encadrés pour votre mission quotidienne : aider à la fermeture des portes des voitures de métro afin de contribuer à améliorer les conditions de transport sur les lignes concernées.

Vous bénéficiez de :

- Un titre de transport pour circuler sur le réseau RATP ;
- La possibilité d'adhérer à la mutuelle ;
- L'accès aux centres médicaux RATP ;
- L'accès aux restaurants d'entreprise.



Le groupe RATP, cinquième acteur de transport public urbain au monde, présent dans plus de 14 pays et une centaine de filiales en France et à l'international, emploie plus de 60 000 salariés. Il assure quotidiennement la mobilité de plus de 19 millions de personnes dans le monde.

Le groupe RATP, principal recruteur en Ile-de-France, s'affirme comme intégrateur de talents dans le respect de toutes les différences et offre à chaque personne qui le rejoint, l'opportunité de développer son potentiel professionnel sans préjuger de son parcours, de son origine ou de son genre.